Examen pour le brevet fédéral pour des électroplastes



Module 5 (calcul des coûts et gestion de la production)

Programme

Module 5

Les électroplastes assument une fonction de conseil importante lors des offres et des devis. Avec leurs connaissances, ils sont une aide précieuse pour les processus économiques de l'entreprise. Les diplômés doivent développer les compétences décrites dans les lignes directrices et doivent prouver les compétences acquises par l'examen du module. Les électroplastes avec le brevet fédéral sont capables :

- d'interpréter les conséquences financières des mesures de planification
- de calculer et optimiser les tailles de lots
- de coordonner les prestations internes et externes (« make or buy »)
- de fournir des données pour le calcul de coût préalable et ultérieur et pour la gestion de la qualité
- d'expliquer les écarts entre le calcul de coût préalable et ultérieur
- de calculer les coûts de production sur la base de tarifs et d'indicateurs de performance
- de décrire la structure d'un système de calcul de coûts (calcul des coûts complets et partiels, calcul des marges de couverture)
- de conseiller dans les questions techniques lors de la rédaction d'offres
- de conseiller pour les études sur la faisabilité et les risques
- de fournir de l'aide lors de la rédaction des offres
- d'identifier des goulots d'étranglement dans la planification de la capacité
- de proposer des solutions pour éliminer les goulots d'étranglement
- de dresser des listes de priorités
- de tenir compte des plans d'entretien et de maintenance
- de créer des systèmes pour surveiller la disponibilité des outils de production
- de gérer des stocks
- de gérer les achats
- de planifier les ressources « personnel »
- de planifier les délais
- d'intégrer des outils IT

Votre profit

Vous acquerrez des connaissances approfondies dans les domaines qui vous permettront de vous préparer à l'examen final du module, parmi les sujets énumérés

Participant-e-s

Ce module s'adresse à :

- Aux intéressés au cours préparatoire pour obtenir le brevet fédéral pour électroplastes
- Toutes personnes intéressées qui planifient la prochaine étape de leur carrière.

Méthode de travail

Enseignement des connaissances théoriques et pratiques ainsi que consolidation par l'auto-apprentissage / les exercices

Conditions préalables Le cours suppose que vous ayez des bonnes connaissances des objectifs évaluateurs de la branche « calcul professionnel « (selon le plan de formation pour les électroplastes.

Intervenant Ueli Moser Chimiste HES

Examen pour le brevet fédéral pour des électroplastes



Module 5 (calcul des coûts et gestion de la production)

Contact Secrétariat brevet fédéral

23.03.2024

Thomas Hirsiger

c/o GALVANIK HOFMANN AG

Rebgasse 14 2540 Grenchen

thomas.hirsiger@ghg.ch



Durée	64 leçons de théorie + 3 heures d'examen		
Lieu	CPLN école technique, rue jardinière 68, salle 251, La Chaux-de-Fonds		
Frais	3000 CHF 64 leçons 750 CHF 3 leçons d'examen Paiement partiel possible sur demande		
Résultats de l'examen	Les résultats de l'examen de fin de module vous seront envoyés par courrier électronique trois semaines après l'examen. Si vous réussissez l'examen final, vous recevrez ensuite le certificat d'examen par la poste.		

Dates		
11.01.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
18.01.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
20.01.2024	8 périodes	08.15 -12.00 et 13.00 - 15.30
25.01.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
27.01.2024	4 périodes	08.15 - 12.00
01.02.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
03.02.2024	8 périodes	08.15 -12.00 et 13.00 - 15.30
08.02.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
10.02.2024	4 périodes	08.15 - 12.00
15.02.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
17.02.2024	8 périodes	08.15 - 12.00 et 13.00 - 15.30
22.02.2024	4 périodes	17.30 - 20.15
24.02.2024	4 périodes	08.15 - 12.00
↑Adaptations possibles sur demande des candidats et/ou de l'intervenant		
02.03.2024	3 heures	08.15 - 12.00 premier examen

08.15 - 12.00 deuxième examen (au cas d'échecs)

3 heures